Samedi 2 Juin

On s'abonne au bureau de la rédaction, place du Speciacle, et chez MM. les directeurs des postes do royaume.

On reçoit les annonces au bureau de la rédaction thez M. Laroua , imprimeur-libraire.



Le prix de l'abounement est de 4 flor. 72 1/2 ct . P B., ar trimestre, pour Liege, et de 5 flor 67 cts. I'. B., franco, pour les autres villes du royaume.



ANGLETERRE.

Londres, le 26 mai. - Depuis deux jours la machine à vapeur vait été mise en œuvre pour s'assurer de la quantité d'eau qui Altrait encore dans les chemins sous la Tamise; elle n'était plus que de 150 gallons par minute, tandis qu'avant l'accident elle

On a le projet d'affermir le lit de la rivière au moyen d'un large plancher qui sera coule à fond pendant la marée basse à l'endroit de la crevasse. Il a été impossible jusqu'a présent de l'assurer si les ouvrages de briques n'ont pas été endommagés. Dici à landi prochain on n'entreprendra rien d'important. On invaille à la construction du plancher; M. Brunel espère qu'il fortifiera si bien la masse d'argile jetée dans le fleuve, que déformais on ne craindra plus d'obstacle. Les voûtes de la galerie ont 16 pieds 6 pouces de hauteur et 13 pieds 6 pouces de lar-

- Sir Thomas Lethbridge, dans la séance des communes la 25, a déclaré qu'il ne pouvait avoir aucune confiance dans M. Canning, attendu qu'il était notoire que tandis qué ce miistre sevorisait l'émancipation des catholiques , l'auguste permnage de qui il tient ses pouvoirs professait une opinion toute contraire.

A ces mots, des cris à l'ordre se sont élevés de plusieurs points

Interpelé par divers membres, l'Orateur (le président de la lambre) a pris la parole et a posé comme principe constituionnel, qu'en aucune circonstance et sous quelque forme ou lusion quelconque , il n'est permis de faire intervenir l'opi= ion en la volonté personnelle du souverain dans une discussion

-S. A. R. le duc de Clarence vient de faire une seconde détration publique, que l'on considère comme décisive en faveur

de la cause protestante.

Dans un dîner offert à S. A. R. par la compagnie des orfèvres Londres, le prince a répondu au toast à l'église et au roi : Que bien que ses ancêtres fussent étrangers, il était persuadé sa famille était maintenant assez connue du peuple anglais our être appelée anglaise ; qu'il était véritablement anglais , que la bourgeoisie pouvait être assurée que ses sentimens à legard du toast que l'on venait de porter, étaient parfaitement conformes à ceux professés par son père, le feu roi.

- On a renda compte, le 18 mai dernier, de l'épouuntable assassinat commis à Whitechapel, près de Londres, ar un père sur la personne de son fils âgé de trois ou quatre is, à qui il a coupe la tête pendant une courte absence de la re. Nous avons dit que le meurtrier présumé, William Sheen, rier dans une manufacture, avait pris la fuite, et échappé à loues les recherches. Le sieur Davis, qui est à ce qu'il paraît la ffi ier très intelligent et très actif de la police de Londres, al chargé de le découvrir. William Sheen s'était retiré au fond pays de Galles chez un nommé James, son parent. Là il avait orédité la fable déjà imaginée par lui dans le premier moment,

ail s'était battu avec des Irlandais, et qu'il avait eu le mal-Bur d'en tuer un d'un coup de couteau. James et sa famille Toyant donner asyle au malheur et non au crime faisaient une arde assidue autour de la retraite de Sheen, et lorsqu'un infannu paraissait dans la contrée, des espèces de signaux télésaphiques placés sur les collines environnantes avertissaient been qu'il devait se cacher. Aussi les deux premières perquisions de Davis avaient été infructueuses. Sheen était cependant orti une ou deux fois pour aller dans une hourgade voisine lire ournaux où l'on rendait compte de son afiaire. Davis déguisé n paysan gallois, revint une troisième fois dans la contrée, et pri si bien ses mesures qu'il arriva à la portée de la voix près la maisonnette habitée par Sheen avant d'être aperçu. Gare vous! le voici! s'écria en patois un paysan aposté en sentidelle Davis s'élança vers la maison, et arrêta Sheen qu'il trouva a dépourvu.

L'arrivée de William Sheen à Londres dans une voiture pubique, son interrogation an bureau de police de Sambeth-Preet son trajet à la prison de Newgate avaient attiré une foule titraordinaire. Le peuple a failli deux fois repousser l'escorte, mettre en pièces le père dénaturé, en disant que le supplice dinaire serait trop doux pour lui. De même que le monstre eger et la fille Henriette Cornier, William Sheen a déclaré qu'il

n'avait eu aucun motif pour commettre ce crime, et que, sans savoir ce qu'il faisait, il avait cédé aux suggestions du malin esprit. Lorsqu'il est arrivé dans la prison de Newgate. le con-cierge lui a remis entre les mains des livres de piété, et Sheen les a acceptés avec reconnaissance. Un geôlier lui dit : « Je vous * conseille de choisir an bon avocat; car, à en juger par les * journaux, votre affaire paraît difficile. » William Sheen répondit: Il ne faut pas croire un mot de ce que disent les journaux ; ils debitent sur mon compte toutes sortes de menteries.

« Je les ai lus dans le pays de Galles; j'y ai vu qu'au moment u de mon mariage avec ma chère Letitia, le bureau de la charité « nous avait donné une somme de cinq livres sterlings. La vérité · est que nous n'avons touché que trente shellings. — Mais votre

« enfant, l'avez-vous tué? - Que voulez-vous? répliqua Sheen, « c'est un malheur, et puis il aurait été toute sa vie un misé» n rable ouvrier comme son père! n

Paris, le 29 mai. — On écrit d'Agen, 22 mai : « La Garonne est dans ce moment hors de son lit. Toutes les allées du Gravier et les jardins contigus sont inondés. La tige des arbres a disparu sous les eaux,

Les désastres occasionnés par les eaux à Toulouse et dans les environs sont incalculables; on attribue l'inondation à une fonte subite de neige dans les Pyrénées. Un mandement a été publié par l'archevêque pour engager les habitans à ouvrir une souscription; mais un habitant recommandable de Toulouse, M. Dabadie, avait pris les devans, et avait envoyé 500 fr. à l'imprimeur du journal politique, M. Vieusseux, qui annonce qu'il recevra les dons, et qui s'est lui-même inscrit, avec ses ouvriers, pour une somme de 50 fr. M. Martin, directeur du théâtre de Toulouse, va donner une représentation au bénéfice des victimes de l'inondation.

A Gastres, à Lavaur, à St.-Sulpice, l'Agout a causé des dommages très considérables. Un grand nombre d'établissemens industriels ont souffert.

Mais ce n'est pas seulement dans cette partie de la France que les eaux causent de tels dommages. A St.-Etienne, le Furens, sorti de son lit, a entraîné plusieurs usines, et entr'autres la fabrique de lacets de Mae, Bonnaud. On cruit qu'il faudra plus de quinze jours pour reparer le mal. M. Gerantet-Gagnière, négociant très estimé, a péri en voulant porter secours à un charretier que les eaux entraînaient, et qui a aussi perdu la vie. Les obseques de M. Gerantet ont eu lieu le 22 de ce mois, et un graud nombre de citoyens se sont fait un devoir d'y assister.

On mande de Lausanne, le 24 mai. : Dimanche, 20 de ce mois, vers les quatre heures du soir, des nuages noirs s'amoncelèrent au-dessus de notre lac. L'ouragan les divisa bientôt; une partie se dirigea sur Vevey, une autre fut poussée du côté de Génève. Tont à coup éclata l'un des orages les plus affreux dont on se souvienne. La pluie tomba avec une abondance si extraordinaire qu'en pen d'instans des torrens descendirent avec impétuosité de toutes les hauteurs, et ne se ralentirent qu'à dix

La moitié de la ville de Vevey a été couverte de sable et de gravier, les magasins, les caves, les coridors se sont trouvés subitement inondés; les rues les plus exposées an passage de l'eau sont déparées; c'est près de l'église de Saint-Martin qu'ont eu lieu les plus grands ravages. On ne voit que gens occupés à déblayer la ville, à pomper l'éau des caves, à nettoyer les bou-

An milieu de l'effroyable tempête qui portait la terreur et la désolation dans cette contrée, au milieu des éclairs qui sillo-naient l'horizon obscurci, le Léman vaudois, ayant à bord plus de huit cents personnes, voguait majestueusement sous des torrens de pluie et au bruit du tonnerre répercuté par les Alpes; à chaque instant la foudre qui tombait à ses côtés, menaçait d'a-

jonter un nouveau deuil à celui de la nature.

On ne se souvient pas à Genève d'avoir vu tomber en si peu de temps une si grande masse d'ean. Il paraît que des nuages, poussés en seus contraire, et choqués avec une grande violence, ont prodi it cette lavasse épouvantable, qui a duré environ trois heures, elle était accompagnée de grêle et de tonnerres affrenx; en peu d'instans les chemins ont été convertis en torrens. Tous les obstacles que cette eau furieuse rencontrait sur son passage étaient aussitôt renversés , si quelque issue ni lui était prompte-

ment ouverte. A Cornavin, elle se précipitait de l'extérieur dans la ville avec une telle violence, qu'on s'est vu obligé de hausser le pont-levis pour lui ouvrir un passage dans les fossés. Plusieurs carrosses ont failli être submergés, et nombre de personues auraient peri sans les secours que l'adresse et le cou-

rage leur ont apportés:

- Le Times du 25 mai contient, sur les relations politiques de la France et de l'Angleterre, des révélations importantes et que le ministère français a jugé telles, puisqu'il s'est empressé d'y joindre des commentaires dans son journal du soir. On sait ce que valent les assertions on les dénégations des journaux ministériels, nous ne nous y arrêterous done pas; mais s'il a existé, comme dit le Times entre les cabinets de Londres et des Paris une convention par la quelle ils s'engageaient réciproquement à retirer leurs troupes de la péninsule, si maintenant la France revient dur l'engagement qu'elle avait pris, si M. Canning voit dans cette démarche un manque de foi, si les Anglais regardent leur pre-mier ministre comme ayant été dupe de la politique astucieuse de M, de Villèle, n'est-il pas évident que l'espèce d'alliance annonbée par M. de Damas au mois de décembre dernier, sérait déjà rompue de fait, que des rapports d'une nature peu amicale lui auraient succédé, et que le langage hostile employé par le Times pourrait Bientôt se retrouver dans des pièces plus directes et plus authentiques! L'Etoile réfute bien les réflexions du Times , mais elle ne dément pas ses révélations, hien qu'elle soit si prodigue de démentis pour les faits souvent les plus exacts. On peut donc croire à la réalité de ce qu'annonce le Tines.

- M. Michel, avocat à Bourges, chargé d'office de la défense de trois déserteurs, à revêlé, dévant le conseil de guerre un fait sur lequel il importe d'appeler l'attention : Dans l'espace d'un an, sur 240 militaires condamnés aux travaux publics et

envoyés aux camp d'Augy, it en a péri 70.

- Le Constitutionnel convient que le jury vient d'être réorganisé sur des bases raisonnables et protectrices des citoyens, mais c'est à la chambre des pairs et non au ministère, dit-il, qu'on le

- La giraffe arrivée à Marseille en octobre dernier, et destinée à la ménagerie royale, est partie le 20 de ce mois pour sa destination. Cet animal faisait l'admiration des Marseillais, et, à son départ, les bouquetières de la ville l'ont parée de genêts et de roses.

M. Geoffroy Saint-Hilaire, administrateur du muséum, fait transporter en même temps à Paris d'autres animanx, au nombre desquels se trouve un antilope reçu d'Egypte, deux muf-floni donnés par M. le marquis d'Albertas pour la ménagerie

royale, et un fort joli chevreuil de Ténérife.

PAYS-BAS.

Liége, LE 1er Join.

L'ordre équestre a réélu aujourd'hui les membres sortans cette année des états-provinciaux. Ce sont : MM. de Copis, de Geloës, de Thiriart, de Hamal, de Lance, de Lamberts. Emile d'Oultremont a été nommé en remplacement de M. Félix de Lannoy, père, décédé.

M. le gouverneur a été nommé président de l'ordre équestre, en remplacement de feu M. Félix de Lannoy.

La régence de Liége a aussi réélu les membres sortans des états provinciaux pour l'ordre des villes : MM. Knaeps-Kenor, Bellefroid, Richard et Waltery. M. Beaujean a été nommé en remplacement de M. Servais Grisard, décédé.

· Le district d'Alleur a élu député aux états provinciaux M. De Sanvage, avocat, en remplacement de M. Mottart, et M. Devillers, hourgmestre de Slins, a été nommé suppléant.

- A l'audience de ce matin (chambre des appels correctionnels), la cause des pompiers contre ce journal a été appelée. M. Leignes, remplissant les fonctions du ministère public, en a demandé la remise, sur le motif qu'il se trouvait occupé par la continuation d'une affaire à la cour de cassation; en conséquence, la cause a été remise au 27 de ce mois.

C'est pour demain qu'est fixée, à la même chambre, l'affaire du nommé Lhomme, colporteur, prévenu d'avoir exposé des brochures et gravures contraires aux bonnes mœurs. Le tribunal de Dinant avait pensé qu'il n'y avait pas lieu à suivre ; mais sur l'opposition du ministère public, la chambre des mises en ac-cusation l'a renvoyé devant le tribunal de Namur, où il a été condamné, par défaut, à un mois d'emprisonnement.

- La direction du département de la société : Pour l'amélioration morale des prisonniers, établie à Rotterdam, vient d'annoncer que depuis deux ans, l'instruction ayant été introduite dans la prison de cette ville, elle invite les membres à assister à l'examen qui aura lieu dans ce local, le huit juin prochain.

- On lit dans le Messager des Arts, qui s'imprime à Gand, la lettre suivante, que sa sainteté a adressée à M. de Bast, de cette dernière ville :

Léon XII, Pape.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique : le don de l'ouvrage publié par vos soins, et qui a pour titre: Annales du salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas, etc., nous a certainement été très agréable ; en effet , il est une preuve de vos bons sentimens envers nous , et de cens, comme vous le confirmez, de tant d'hommes renomnés de votre florissant royaume qui , dans cette ville , métropole des beaux arts et en même temps de la religion, s'étant proposé d'excellens modèles a suivre, sont devenus les émules de la gloire des plus célèbres artistes ; et il ne nous a pas paru à craindre que, lorsque nous aurons le loisir de récréer notre esprit par l'examen ou par la lecture de l'ouvrage que vous nous offrez ; nous y trouvions quelque chose qui soit moins en harmonie avec la sainteté de la religion et des mœurs, et ne réponde pas entièrement of à voire érudition, ou au mérile de ceux dont vous avez pris sur vous d'illustrer les ouvrages. Nous vons félicitons donc et de l'heureux résul. tat de votre travail, et de la part de gloire qui doit vous en revenir aiusi qu'au nom Belge; et comme un gage de notae reconnaissance et de noire affection paternelle, nous your donnous avec satisfaction notre benediction

Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, le sept mars 1827, de notes Donné a Rome, auprès de Saint-Pierre, de Saintpontificat le IVme.

- Le vaisseau de guerre de S. M., le Zélandais, capitaine C. Lucas, portant des troupes de Flessingue à Batavia, est entre au cap de Bonne-Espérance, suivant des lettres du 22 mars, pour y faire de l'eau et prendre d'autres rafraichissemens, ce capitaine espérait continuer son voyage le 25 du même mois, Tout était en bon état à bord.

- L'Observateur-Autrichien, du 22, que contient des exraits de la Gazette-Universelle de la Greve. Voici le seul qui ait quelque intérêt, ou que nous n'avons pas déjà donné:

" Dans la nuit du 28 au 29 mars; vers neuf heures, 150 hommes de troupes d'élite du camp du Pirée tombérent inspinément, le sabre à la main, sur un corps ennemi qui était au jardin des Oliviers ; et comme les turcs étaient endormis, ils en massacrèrent plus de 200, enlevèrent 100 chevaux, et firent en outre un riche butin. Nous avons eu un homme tué et 3 blessés. La valeur de nos soldats a été sans exemple et digne d'éloges sous tous les rapports.

Depuis, il y a eu, tant au Pirée qu'à Keratsini plusieurs autres petits combats; mais nous n'avons aucun rapport exact à cet égard et nous ne pouvons en conséquence donner de de tails. Mais il nous est impossible de cacher que ces combats sont de peu d'utilité pour l'Acropolis, et que si nous n'agissous pas sérieusement, nous craignons heaucoup que vers la mêma époque; et par le même motif, il n'arrive ce qui a en lieu à Missolunghi, et que nous n'éprouvions alors des regrets inutiles. Hâtons nous donc pendant qu'il est encore tems; la chose ne souffre aucun retard, et celui qui aime réellement sa patrie, doit avant tout désirer la délivrance de l'Acropolis, et en conséquence y mettre toute la célérité possible: »

- On lit dans le Journal de Genève : a Trois enfans de la même famille, malades de la petite vérole, vienneut de mourir dans l'espace de peu de jours : ils n'avaient pas été vaccinés, On n'en peut pas faire de reproche à leurs malhoureux parens qui sans doute avaient cru prendre le meilleur parti; mais nous devons profiter de cet exemple pour démontrer tout le danger de cette maladie et l'avantage immense de la vaccination

" On calcule que i individu sur Go vaccinés peut avoir ensuits la petite vérole, soit spontanément, soit par inoculation. De ces petites véroles secondaires à la vaccine il en meurt

environ: 1 sur 400 qui l'ont reprise par inoculation; 1 sur 200 qui l'ont reprise spontanément: " On bien, ce qui est la même chose , par petite vérole inocu-

lée après la vaccination : 1 sur 24,000 enfans vaccinés.

» Par petite vérole spontanée après la vaccination:

1 sur 12,000 enfans vaccinés.

» Enfin lorsqu'un enfant n'a pas été soumis à la vaccine, il en meurt : 1 sur 200 inoculés de la petite vérole ; sur 7 petite vérole naturelle.

» Depuis le 1er, mars il est mort 6 personnes atteintes de la petite vérole; si elles avaient été vaccinées, il y auraiteu au moins une probalité pour chacane de 12,000 contre 1 qu'elles vivraient encore.

Après cet exposé, nous nous abstenons de toute réflexion: les chefs de famille jugeront.

Industrate. — M. L. Pieul, de Liége, a soumis à l'examen du comité des arts et manufactures de la Société d'Emulation, un échantillon de casserole en tôle et étamé d'une manière nouvelle. Le rapport de la commission nommée par le comité, est favorable au procédé de M. Picul. Voici ce qu'il porte en substance : nous avons soumis une de ces casseroles aux épreuves de différentes températures pour mettre son étamage en fusion, et cette fusibilité n'a lieu qu'à plusieurs degrés plus élevés que celui nécessaire pour fondre l'étamage ordinaire composé de plomb et d'étain.

La commission a le désir , dit en terminant le rapporteur M. Gerard , que son avis puisse engager les particuliers à faire usage de ce genre de vaisselle; ce qui peut toujours se faire sons danger, tandis que les mêmes ustensiles en cuivre sont sujets à de graves inconvénients qu'on n'a eu malheureusement que trop

d'occasions de signaler au public.

Le Journal de Bruxelles auquel nous avons empranté hieran article sur le coneours d'architecture ouvert à Amsterdam, é ait mal informé. M. le professeur Dewandre nous adresse à ce sujet la lettre suivante que nous nous empressons de publier:

Monsieur, C'est sans doute sur la foi d'un journal étranger que rous avez, hier, rendu compte du concours d'architecture, ouvert en ce moment à Amsterdam , pour la pension de 1200 florins. Vous exprimez le regret que parmi les jeunes architectes, admis à ce concours, il ne se trouve aucun élève de l'Académie de

Bien que cette Académie ne soit pas aussi ancienne que les autres Académies du royaome, le concours préalable pour l'admission au grand concours onvert maintenant à Amsterdam na pas été sans résultat pour les liégeois : M. Guilleaume Honore, qui a fini ses études l'anuée dernière à l'Académie de dessin de Liége, a été admis dans le petit nombre de ceux qui travaillent au grand concours à Amsterdam.

Le Journal de Genève publie une suite de lettres fort intéressaules, dans lesquelles on examine la situation morale du pays. la dernière contient des reflexions d'une application générale ; nous ne pouvons résister au désir d'en donner ici un extrait. le suis entièrement de votre avis ; dis-je à l'artiste législateur : me instruction variée et libéralement répandue; me paraît chose fort convenable dans un pays libre ; mais je dois vous avouer que tous vos concitoyens ne partagent pas cette façon de voir ; il en est même qui vont jusqu'à déplorer cette tendance vers un système général d'éducation. Quel besoin avons-nous ; disent ces messieurs, de prodiguer aux agriculteurs, aux artisans, une soience dont ils n'ont que faire, et qui peut leur suggérer des ilées incompatibles avec l'état dans lequel ils sont placés? Ces connaissances, qui cadrent si mal avec leur métier, ne leur en inspireront-elles point le dégoût ? N'est-il pas à craindre qu'ils ne veuillent prendre un vol plus élevé ; et dès lors qui laboufera, qui nous fera des habits, des souliers, des équipages? Ne serait-il pas mieux que la population pauvre cessat de se bercer de chimères, et s'attachât au solide?

D'autres personnes vont plus loin : elles estiment qu'il est dangereux d'éclairer par trop la masse laborieuse ; que lire, écrire nchisfrer, lui sussit; qu'aller au delà , c'est risquer d'exciter dans le peuple une élévation d'âme, une fierté déplacées, et tel esprit raisonneur, toujours si désagréable aux gouvernans. Enfin, j'ai vu des gens blamer hautement i'éducation qu'on donne à Genève aux jeunes tilles. Sur ce point, ils sont tout-asait de l'avis du bonhomme Chrisale. Le dessin , la musique, la geographie, l'histoire, l'étude des langues maternelle et étrangers, leur paraissent tout au moins inutiles au beau sexe. Ils disent que les femmes en savent toujours assez ; que jadis elles se passaient fort bien de ces superfluités, et que les ménages nenallaient pas plus mal. Ils ajoutent que les sommes employées Pacquisition de demi-talens, bientôt négligés et perdus, eussent sguré plus utilement dans un bon contrat; et qu'en somme, toutes ces leçons à la mode ne sont que vanité, et ne font rien pour

le bonheur.

Voilà certes de graves objections, reprit l'horloger: mais, pour être sévères, elles n'en sont pas moins faciles à combattre. l'ignorance n'est bonne à rien : elle est la source de tous les dendres et de tous les vices ; c'est une vérité reconnue par espérience, et nos tribunaux criminels sont là pour en faire hi, Le relachement dans l'instruction me paraît plus a crainde que l'excès. Il est, au reste, ridicule de supposer qu'une flucation soignée puisse être jamais nuisible sous aucun rapport, et fausser les idées du peuple. L'agriculteur instruit en sotira mieux la dignité de son état; l'artisan sera plus rangé, te contractera point ces habitudes de dissipation, dont le moindre inconvénient est une dépense disproportionnée avec on gain; l'artiste, l'ouvrier, puiseront dans les connaissances pils auront acquises de nouveaux moyens de succès, et tous suliront la nécessité de l'ordre, de l'économie, qualités sans equelles on ne peut se soustraire à sa dépendance et s'honorer litre d'homme libre et de citoyen. Loin de se dégoûter de ur métier, ils le relèveront a leurs propres yeux, ils le rendont respectable, et prouveront qu'à Genève, quelle que soit profession qu'on exerce, on n'est au dessous de personne und on vit honnêtement de son travail. Au surplus, je ne Aurais blamer cette tendance qu'ont mes concitoyens à s'élever putot qu'à cheminer terre à terre. J'aime au contraire à leur for cet esprit ; qu'on le nomme ambition , peu m'importe : lais il est probable que c'est à lui que nous devons de nous être uris du pair. La liberté dont nous jouissons depuis plusieurs secles a singulièrement secondé ce penchant; elle a imprimé la nation genevoise une certaine hauteur de caractère qui eplait, et je vous avoue que ce n'est pas sans un certain senment de vanité que je vois, sur une population de trente alle ames, a peine six cents individus vivre dans l'état de omesticité Laissons donc sur ce point les choses comme elles sont, et

untout qu'on se garde bien de vouloir gêner l'élan qui nous rate vers le mieux. On redoute l'amour-propre national; moi, a désire qu'on l'entretienne : sans ce véhicule, point d'espait public. Le peuple prendra une haute idée de lui-même; lant mieux, il se conduira plus dignement. S'il connaît ses doits, s'il en est jaloux, il connaîtra aussi ses devoirs et la les remplir. Il raisonnera sans doute; mais où est le mal? suauvais gouvernemens senls redoutent la discussion de leurs les; henreusement nous ne marchons point aujourd'hui sur ce le main-la.

lestent les femmes, qu'on voudrait réduire à l'aiguille et au cela ne me paraît ni juste, ni convenable. Il fant qu'un qui a recu le bienfait d'une éducation libérale, trouve sa jeune compagne les mêmes avantages, lorsqu'ou ne entfaire un échange d'idées et qu'une ignorance complète de part de l'un des conjoints oppose constamment un obstacle la communication réciproque de la pensée, le dégoût ne ande pas à se glisser dans le ménage; dès lors plus de félicité mestique. Et comment la mère de famille, si nécessaire à la remière éducation , pourra-t-elle la diriger , si elle n'en conpas les élémens ? Il y a plus : ne risquera-t-elle point de Perdre la considération, le respect de ses enfans? Un langage trival, une absence totale de connaissances dans les arts d'utide et d'agrément, ne sauraient plus être de mise aujourd'hui chez les femmes. Pour conserver dans la maison le rang qui convient, elles doivent ne point faire contraste avec ce lu les entoure. On les accuse de légèreté, d'avoir des caprices, mainquer parfois de jugement ; mais ces défants qu'on resilian de beau sexe ne tiennent-ils point au vice de son éduMonsicur le réducteur ; Liège, ver Foie 1827.

Pour prouver que les doctrines littéraires, que l'on est convemu d'appeler romantiques, ne sont point nouvelles, vou avez cité récemment un fragment de Mercier, que l'on croirait de l'appeller l'un des rédacteurs du Globe. Personne n'ignore que l'auteur du Tableau de Paris fut un homme d'esprit, mais d'un esprit par fois hizarre. Son autorité pourrait donc être récusée comme suspecte. En voici une qui l'est moins. Le président Hénault, le grave président Hénault se montrait déjà, à un époque où les écrivains classiques dominaient, pour ainsi dire, touté la littérature, partisan des drames historiques, tels que les composa Schakespeare; des romans historiques, tels que les écrit Walter-Scott, dont l'école fait chaque jour des progrès, ainsi que le prouvent les Barricades, les Etats de Blois, les Soirées de Neially, etc.

« Le grand défaut de l'histoire, dit le président Henault, est de n'être qu'un récit ; et il faut convenir que les mêmes faits racontés, s'ils étaient mis en action, auraient bien une autre force . et surtout porteraient bien une autre clarté à l'esprit. En voyant la tragedie de Henri VI, par Shakespeare, j'eus de la curiosité de rapprendre dans cette pièce tout l'historique de la vie de ce prince, mélée de révolutions si contraires l'une à l'autre, et si subites, qu'on les confond presque toujours, malgré qu'on en ait J'avoue que cent sois j'ai su ces faits, et cent sois je les ai oubliés. l'ai donc lu Shakespeare dans l'intention de me les hien présenter. J'ai vu les principaux personnages de ce temps là mis en action, ils ont joué devant moi; j'ai reconnu leurs mœurs, leurs intérêts, leurs passions qu'ils m'ont appris euxmêmes; et tout-à-coup, oubliant que je lisais une tragedie, je me crus avec un historien, et je me suis dit : pourquoi notre histoire n'est-elle pas écrite ainsi? et comment cette pensée

n'est-elle venu à personne?....

» L'histoire nous instruit à la vérité, mais elle nous instruit froidement parce qu'elle ne sait que nous raconter, et souvent elle le fait confusément, quelque ordre qu'ait pu y apporter l'historien, parce qu'elle ne séjourne pas assez sur les événemens; qu'un fait chasse l'autre, et qu'un personnage fut presque aussitôt qu'il a été apperçu. La tragédie à un défaut contraire, tout aussi grand pour qui veut s'instruire, et dont pourtant avec raison, elle fait sa première règle: c'est de ne peindre qu'une action principale; et, ainsi que la peinture, de n'avoir qu'un moment; parce qu'en effet, c'est par ce secret qu'elle recueille tout notre intérêt, qui se refroidit qu'and l'imagination se promène sur plusieurs actions differantes. Ainsi l'histoire peint froidement, par rapport à la tragédie, une suite longue et exacte d'événemens; et la tragédie, riche de faits, par comparaison avec l'histoire, nous peint fortement le seul événement qu'elle à entrepris de nous représenter. Ne pourrait-il pas résulter de leur union quelque chose d'utile et d'agréable? »

M NOUVELLES LITTERAIRES ET DES ARTS.

Dans la séance du 26 mai à la société philomatique de Paris, M. de Blainvillea fait part à l'assemblée des observations qu'il a faites chez M. Amicè sur la manière dont la circulation s'exécute dans la plante appelée charagne. Cette plante, observée à l'aide d'un microscope qui grossit 1500 fois les ubjets, présentele phénomène singulier, jusqu'ici unique du mouvement de deux courants liquides, l'un ascendant et l'autre descendant, circulant dans un même tube sans être séparés par aucune cloison qui puisse les isoler; la réalité de ce plénomène est mise hors de doute par le passage très évident de certaines molécules d'un des courants qui, attirées par celui qui se meut en sens contraire, sont de temps à autre entrainées par lui. Le tube dans lequet s'opère cette double circulation est d'un diamé * très sensible.

La commission nommée par l'académie royale des sciences a Paris, a fait son rapport sur la distribution des prix fondés par M. de Monthyon, pour les perfectionnemens dans l'art de goérir. L'académie a décerné le prix de médecine de dix mille francs à MM. Pelletier et Caventon pour leurs importants travaux relatifs au sulfate de quinine.

Le prix de chirurgis de dix mille francs a été décerné au docteur Civiale, pour la lithotritie, ou broiement de la pierre dans la vessie. La méthode de M. Civiale avait déjà fixé l'attention de l'académie L'année dernière, elle lui avait décerné un prix d'encouragement de six mille francs.

COMMERCE.

On mande de Stockholm, le 18 mai : « Par publication du 16 de ce mois, S. M. le roi de Suède a aboli le placard de produits (tarifs des donanes) du 10 novembre 1724, pour ce qui regarde la navigation des Pays-Bas, de sorte que les navires de cette nation pourront provisoirement importer en Suède toutes les marchandises dont l'entrée y est permise, et ne seront point soumis à des droits plus elevés que les bâtimens suedois, «

BOURSE DE PARIS, du 29 mai. — Rentes 5 p. 010, jouissance du 22 mars. Coupon détaché, 100 fr. 45 cent. — 4 112 p. 010, juiss en fr. 00 cent. — Rentes 3 p. 00, jouiss. du 22 décembre, 70 45. — Action de la banque, 2022 25. Emprunt royal d'Espagne 1826, 55 518 c. Emprunt d'Haiti, 657 50.

BOURSE D'ANVERS du 30 mai.

FONDS PUB. CT. JOURS	CHANGES	A COURTS JOURS	A 2 Mois	A 3 mors
P. B. Dette act. 53 Différée	Anisterd. Londres Paris Francf	1 ₁ 8 1 ₂ 05 P 4 ₇ 5 ₁ 16 A 35 5 ₁ 8	1 97 112A 17 A 35 112 A	

BOURSE D'AMSTERDAM, du 30 mai. — Dette active, 53 53 118 114 3116. Différee 1091128. Bill de change, 18 318 7116. Synd. 96 118 3116 Dito oo. Act. de suc. omm. 88 114 112.

PRIX DES GRAINS A LIÈGE DU 29 MAI.

Larasi ère de froment, récolte de 1826, prix moyen. fl. 7-28 a. de seigle, " ff. 5-86-c.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE

SECOURS & DOMICHE. - Mendicité.

Liége le 27 mai 1827.

Le Conseiller-d' Etat , Couverneur de la province de Liège , aux bourgmestres et échevins ou assesseurs.

Messieurs, l'art. 274 du Code pénal porte que toute personne trouvée en mendicité sera punie de 3 à 6 mois d'emprisonnement et conduite au dépôt après l'expiration de sa peine. La loi ne fait nulle exception ; la volonté de S. M. est expresse , et des ordres absolus sont donnés pour l'exécution de cette disposition

Ainsi tout individu, valide ou invalide, vieillard ou infirme, enfant ou adulte, qui se livrerait à la mendicité, serait arrêté, sans qu'on put lui éviter son transferment dans le dépôt ou dans les colonies de bienfaisance. Les valides y trouvent du travail, et les vieillards, les infirmes, un asile où il est pourvu à leur

C'est en vain que l'on s'adresserait à moi pour obtenir qu'un de ces individus en arrestation fût rendu à sa famille ou à sa commune. Le tribunal anquel il est traduit a seul à appliquer, s'il y a lieu, ledit art. 274, ou à le renvoyer de son accusation, et des lors qu'il est condamné, il doit être conduit nécessairement au dépôt ou à la colonie.

Mais vous devez employer vos efforts pour prévenir la cause générale de la mendiciçité. En procurant des moyens d'existence a ceux qui en manquent, on pourra atteindre le but éminemment utile et nécessaire.

Le nombre des indigens à secourir n'est pas aussi considérable qu'il peut le paraître d'abord : les adultes valides doivent pourvoir à leurs besoins par le travail que leur offrent les diverses branches d'industrie, et les secours peuvent se circonscrire aux vieillards, aux infirmes, à quelques journaliers surchargés d'enfans en bas âge, et à ceux qu'un évenement extraordinaire prive momentanément de la faculté du travail.

C'est moins les ressources qui manquent que le défaut d'ordre et de discernement dans la distribution des secours. La charité privée fait, dans cette province, de grands sacrifices; et ses dons abondans peuvent, en général, suppléer à l'insuffisance des revenus des bureaux de bienfaisance. Que cette administration e concerte avec les personnes charitables; que ces dernières se partagent une partie des ménages à sustenter ; que tous s'attachent à bien connaître les véritables besoins, à discerner les véritables nécessiteux, à ménager et proportionner les distributions, pour qu'elles remplissent plus efficacement l'objet.

L'emploi bien ordonné de ces moyens n'aura pas seulement pour résultat de soulager tous les nécessiteux, de les entre-tenir au sein de leur famille, de prévenir des désordres, des arrestations toujours pénibles, mais aussi d'éviter aux communes et à la province, une surcharge considérable de frais d'entretien de mendians dans les dépôts et les colonies.

Présenter ces résultats intéressans à votre zèle, c'est l'animer puissamment , puisqu'ils sont de grands bienfaits pour la prospérité générale, et en particulier pour une classe nom-breuse, et qu'ils intéressent essentiellement l'ordre public.

Vous allez donc , Messieurs , vous concerter avec les bureaux de bienfaisance, et aviser de suite aux mesures que vous suggéreront vos connaissances locales et votre sagesse. Les élémens nécessaires sont sous la main, et vous saurez les vivifier par un emploi éclairé et une sollicitude constante. La reconnaissance de vos administrés, un nouveau titre à la confiance du gouvernement, et le sentiment de bien que vous aurez fait, seront votre juste récompense, ainsi qu'à tous ceux qui uniront leurs efforts aux vôtres. Signé Liedekerke.

ETAT CIVIL du 31 mai. - Naissances, 7 garc., 3 filles. Mariages 3, savoir; Entre

Georges Louis Samuel Mayor, commis négociant, rue Hors-Château,

m. 376, et Marie Antoinette Joseph Lyon, au même domicile.

Jean Frédéric Issersterdt, musicien à la 11me. division en garnison en

cette ville, et Marie Gertrude Noël Lambert, rue Pont d'Ile, n. g.

Renier Joseph Moyse, marchand de cloux, rue sur Meuse, n. 928, et Marie Elisabeth Nicolay , rue derrière la Boucherie , n. 867.

Décès: 1 fille, 1 femme; savoir:

Maris Catherine Bovy, âgée de 74 ans, rue du Verd-Bois, n. 325.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A l'occasion de la fête à Ans, GRAND DIVERTISSE-MENT dimanche et lundi prochain chez Laurent Lhoest, à Ans, ci-devant maison Nanette. On y trouvera toutes sortes de rafraichissemens, bons Vins et Hougarde.

GRAND WAUX-HALL CHAMPÈTRE à la Boverie. DIMANCHE 3, Grande Harmonie composée de 40 musiciens. LUNDI 4, BAL et ILLUMINATION.

A louer pour mars prochain la grande ferme du château dla Neuville-sur-Meuse, près de Huy. Cette ferme est considerable, tant en terres qu'en pâturages. S'adresser au notaire Cha. pelle, pour les conditions. (24)

A louer que maison de commerce propre à tout usage, aven six pièces à fen et un petit jardin, rue devant les Carmes nº. 306.

Lundi onze juin 1827, à ro heures du matin, en l'étude et par le ministère de Maître Grégoire, notaire à Huy, il sera procede à la vente aux enchères, d'une pièce de terre sise en la commune de Lavoir, nommée le Haut Cortil, exploitée par le sieur Dony, fermier audit lieu, contenant un bonnier

S'adresser pour connaître les conditions audit notaire ou chez Berard, agent de change et d'assurances, rue Mont-St.-Martin, n. 658, à Liége.

ra A louer rue Féronstrée au n. 676, pour le 1er juin, un quartier composé de 2 pièces au premier et 2 au second. On demande pour locataire un ménage tranquille sans enfans,

A louer de suite une belle maison de campagne, ou quartier, située à Amay, près de l'église, ayant vue sur la grande place d'Amay, qui est contigne a la grande route de Liège à Huy ayant salle, salon et cuisine an rez-de-chaussée, et cinq pièces an premier; belles caves et beaux greniers, jardins et terrasse le tout garni des meilleurs fruits. S'adresser au propriétaire Louis Detrixhe, audit Amay.

Magasin de chapeaux de Paris à la mode, imperméables, et autres ; les personnes qui aiment à être coifées legèrement pourront se satisfaire par des chapeaux pesant 5 onces de moins que les plus legers des chapeaux sore: le prix de chaque qualité et très moderé;

A louer une belle et bonné maison de commerce, située an pied du pont des Arches, n. 961. S'y adresser.

La personne qui désireroit prendre un abonnement pour le Constitutionnel ainsi que pour le Courrier des Pays-Bas, peut s'adresser au café de la comédie.

A vendre une très belle cuve, en double quartier de chêne, ayant deux aunes 20 pouces de haut sur deux aunes 20 pouces de diamètre. S'adresser rue devant St. Thomas, n. 295, à Liège.

() Lundi, 4 de ce mois, à 3 heures de relevée, en l'étude du notaire Pâque, on vendra au plus offrant, à charge de purge civile, les trois maisons dont la désignation suit, situées à Ans, canton de l'Ouest de la ville de Liége, savoir :

1º. Celle portant le nº. 503, sise en Brouck, avec deux perches 180 palmes de jardin

2°. Celle sise en la rue Paquay, nº. 411, avec 17 perches 438 palmes de terre.

3º. Et celle située au Petit Dony, nº. 363, avec 13 perches 78 palmes de jardin.

A louer pour la St. Jean un quartier composé d'une cuisine et deux pièces au rez de chaussée, de 5 chambres en haut, avec caves et grenier. S'adresser rue derrière St. Denis, n. 639. 283

A louer maintenant ou pour la Saint-Jean prochain une belle et grande maison quartier de St. Jacques, n. 494, avec cour, remise et écurie, et un très beau jardin ayant vue sur Avroy.

S'adresser à Me Keppenne, notaire. Au numéro joignant, m jardin à louer avec maisonnette.

ANNONCE DE LIBRAIRIE.

J. A. LATOUR, imprimeur du Gouvernement et libraire à Liege, débite :

LE PETIT Bossu , ou les voyages de mon oncle. Ouvrage dirigi contre les croyances superstitieuses, les préjugés et les erreurs populaires. Par Fréd. Rouveroy, 1 vol. in-18, de 282 pages, 35 cents.

Abrégé du cours complet de rhétorique et de belles-lettres, de Huguco Blair, trad. sur la 6º édit de Londres, 1 vol. in-18, 1 fl. 41 cts. Cours d'économie politique, on exposition des principes qui déterminent la propriété des nations. Ouvre ge qui à servi à l'instruction de LL. AA. JJ. les grands dues Nicolas et Michel. Par H. Storch, avec des notes explicatives et critiques, par J. B. Say, 5 vol in-8°. 16 fls. 53 cts. Mémoires du capitaine Péron, sur les voyages aux côtes d'Afrique en Arabie à l'île d'Amsterdam, aux iles d'Angouan et de Mayotte, aux coles Nord-Ouest d' l'Amérique, etc, 2 vol. in-8°. ornés de six carles et figures, 6 fls. 61 cts. Euvres de Mme. Riccoboni, précédées d'une notice sur la vie de l'auteur, et d'observations sur ses écrits par Laharpe, Grimm et Diderot; 9 vol. in-18, papier superfin, satiné, avec convertures imprimées, et beau portrait dessiné par Deveria, 10 tls. 62 cls. Chefs-d'œuvre dramatiquel de Collin-d'Harleville , nouvelle édition , ornée du portrait de l'auteur, et précédée d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, forts vol. in-32, grand raisin vélin satiné, 4 fls. 72 ets., Manuel du publiciste et de l'homme d'état, contenant les charles et les lois fondamentales; les traités, conventions et notes diplomatiques etc., par Isambert, 4 vol. in-2°, 11 ffs. 34 cts. Euvres choisies de Chamfort, précédées d'une notice par M. Collin de Planey et la 2° cts. Plancy , 2 vol. in 32 , grand raisin satiné , portrait , 2 fls. 83 cls.